

***Diversités et Citoyennetés***  
***DU SUD AU NORD***  
***DES CITOYENS S'ENGAGENT***  
***La Lettre de l'IRFAM n° 48-49 2017***





**Institut de Recherche,  
Action et Formation  
sur les Migrations**

17 Rue Agimont  
B-4000 Liège  
T. 04-221 49 89  
F. 04-221 49 87  
info@irfam.org  
www.irfam.org



<b>Du Sud et du Nord, des citoyens s'engagent...</b>	<i>Altay Manço</i>	<b>3</b>
<b>« L'IRFAM est au Sud pour faire de la migration un choix et non une nécessité »</b>	<i>Interview de Spyros Amoranitis</i>	<b>5</b>
<b>Comment mener un projet d'autodéveloppement interculturel au Togo ?</b>	<i>Samir Abi et Irène Akossoua Folly</i>	<b>8</b>
<b>Le capital migratoire au Burkina Faso : perspectives d'une meilleure valorisation</b>	<i>Ram Christophe Sawadogo</i>	<b>13</b>
<b>Carte blanche : « Aide au développement ou migration ? »</b>	<i>Samir Abi</i>	<b>16</b>
<b>La protection des droits de l'enfant face au travail</b>	<i>Thierno Souleymane Barry</i>	<b>19</b>
<b>Tourisme et migrations sur la côte pacifique du Costa Rica : le cas de Jacó</b>	<i>Tommaso Caldarini</i>	<b>20</b>
<b>Pauvreté et inégalités économiques en Turquie : une lecture multidimensionnelle</b>	<i>Yeliz Manço</i>	<b>23</b>

*Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles*



# *Du Sud et du Nord, des citoyens s'engagent...*

*Altay Manço*

# Du Nord et du Sud des citoyens s'engagent...

*Altay Manço*

Le présent numéro de notre lettre « Diversités et Citoyennetés » détaille les initiatives du projet « Mokpokpo », une action d'autodéveloppement interculturel de longue haleine menée au Togo par l'IRFAM et ses partenaires. Cette initiative, dont on fête cette année les 20 ans, n'est pas sans impact dans plusieurs pays européens, dont la Belgique. La question qui est développée est « *que peuvent nous apporter les initiatives de développement en Afrique, afin de sensibiliser, de mobiliser et de constituer, dans les pays industrialisés, des groupes de soutien et d'informer la population sur des questions de développement, de poussée migratoire, de solidarité internationale et sur des questions relevant des relations Nord/Sud, sous le prisme de l'interculturalité ?* »

Le projet Mokpokpo a pour but d'offrir la possibilité aux populations de villages togolais de la région de Hékpé (sud-ouest) de prendre leur destinée en main. Il les conduit à prendre conscience de leurs ressources et par la suite de pouvoir se développer, par eux-mêmes, des activités communautaires. La dynamique ne manque, en effet, pas de produire des enseignements utiles ailleurs et pourquoi pas dans des projets de développement local en Europe, mais il nous aide surtout à comprendre les raisons des exodes et à le communiquer vers un public européen, acteurs de l'intégration des migrants ou intéressé par la coopération au développement.

Dans ce cahier, nous donnons la parole à Spyros Amoranitis, une des chevilles ouvrières de cette initiative depuis ses débuts. Son interview est complétée par une présentation du projet due à des acteurs plus récents du vaste chantier d'autodéveloppement.

Nous accueillons également deux réflexions sur les relations migratoires Europe/Afrique. Une analyse, vue du Sud, de la question du travail des enfants, des interrogations sur le rôle du tourisme dans le développement local au Costa Rica et, enfin, une analyse régionale de la pauvreté en Turquie sont les autres articles du numéro. Ce dernier comporte également une copieuse proportion d'informations sur les récentes publications de l'IRFAM à propos des liens socio-économiques et politiques qui se nouent entre le Nord et le Sud de la planète.



*Téléchargez cet ouvrage sur le site [www.irfam.org](http://www.irfam.org)*



**« L'IRFAM est au Sud pour faire de la migration un choix et non une nécessité »**

*Interview de Spyros Amoranitis*

## « L'IRFAM est au Sud pour faire de la migration un choix et non une nécessité »

*Interview de Spyros Amoranitis, directeur de l'IRFAM*

**DC :** *L'IRFAM est connu pour ses travaux dans le domaine de l'intégration et des relations interculturelles en Europe. Ses initiatives au Sud concernent l'accompagnement d'associations de migrants engagées dans le développement de leur pays d'origine... Voir l'institut y travailler directement en première ligne est plutôt une découverte...*

**SA :** *Et pourtant, l'IRFAM s'investit au Togo depuis 1996... C'est le hasard d'une première visite, l'occasion d'une simple rencontre avec ce pays, dans le cadre d'une activité de soutien ponctuel, qui a fait naître cette action de longue durée dans un village dénommé Hékpé et ses environs. Dans les années 2000, nous avons publié une série de travaux sur les dynamiques de migration dans les zones de départ. Le fait de travailler sur la problématique, tant au nord qu'au sud, autorise une meilleure compréhension et une meilleure maîtrise des questions qui déterminent le processus des migrations. En Europe, cette connaissance approfondie permet souvent de rendre plus concret le message destiné aux personnes susceptibles de travailler avec les migrants et améliore la pertinence de leur action. L'action au Togo est comme un laboratoire susceptible aussi d'intéresser les acteurs de la solidarité internationale. En Afrique, l'accompagnement prodigué permet améliorer les conditions de vie et de réduire la pression migratoire. C'est sans conteste l'objectif initial.*

**DC :** *Comment peut-on définir votre action au Togo ?*

**SA :** Le projet « *Mokpokpo* » est une action d'autodéveloppement interculturel de longue haleine. Depuis 20 ans, l'IRFAM initie dans ce pays divers projets au profit de communautés villageoises. La démarche repose sur l'accompagnement des populations de la zone enclavée de Hékpé, afin de répondre aux besoins locaux et de créer des conditions idoines pour faire de l'exode rural des jeunes un choix et non une nécessité. En réponse aux préoccupations primaires des populations, il est apparu, après les études de terrain, que la valorisation du travail communautaire, tout en responsabilisant les individus, pouvait créer l'émulation nécessaire pour apporter des transformations dans la région. Loin seulement de répondre aux besoins communautaires en infrastructures éducatives, sanitaires et de loisirs, l'approche

participative et communautaire permet aussi de prendre en compte les besoins des individus grâce à l'augmentation des revenus des familles. Par ailleurs, ce modèle est aussi utile afin de sensibiliser, de mobiliser et de constituer en Belgique, notamment, des groupes de soutien et d'informer la population sur des questions de développement, de poussée migratoire, de solidarité internationale et sur des questions relevant des relations interculturelles Nord/Sud.

**DC :** *La coopération au développement est un secteur très développé depuis les années 70-80, quelle est la spécificité de votre approche ?*

**SA :** L'interculturalité est justement le mot clé. Mais je ne parle pas nécessairement de culture ethnique. La dynamique d'une telle approche ne peut être comprise que si l'on se réfère aux comportements que développent les populations vivant dans un milieu précaire. Dans un contexte de précarité, la tendance est plus à valoriser la survie personnelle ou familiale qu'un engagement solidaire plus large pour la transformation de la société. La pauvreté donne lieu à une « culture de la précarité » qui empêche de considérer la solidarité comme un levier par lequel on peut s'en sortir ensemble. Dans un tel contexte, l'agent de développement doit faire appel aux ressorts de la culture locale sous peine de voir ses projets communautaires échouer. D'où la nécessité de développer une méthodologie adéquate pour construire une volonté de participation sociale dans la localité du projet. C'est à cet exercice que l'association s'est engagée ces vingt dernières années à travers le projet d'autodéveloppement « *Mokpokpo* ».

**DC :** *Cela veut dire ?*

**SA :** *Mokpokpo*, qui signifie espoir en éwé. Ce nom a été choisi, car l'initiative donne la possibilité aux populations de prendre leur destinée en main. Le projet les conduit à prendre conscience de leurs ressources personnelles et collectives, et par la suite, de pouvoir se développer par eux-mêmes, à travers des activités communautaires. La dynamique ne manque pas de produire des enseignements utiles ailleurs et pourquoi pas dans des projets de développement local en Europe, mais il nous aide surtout à comprendre les raisons des exodes et de pouvoir le communiquer vers un public européen, acteurs de l'intégration ou spécialistes de la coopération.

**DC :** *Concrètement, quelles sont les activités réalisées ?*

**SA :** La zone est située à 80 km au nord de Lomé et couvre un ensemble de douze villages. La population de la zone est estimée à 3900 personnes, en 2015. En 1996, cette région semblait être oubliée des plans de développement du gouvernement togolais. La localité était sans structure de santé, d'éducation et sans service public, avec des conditions de vie des plus préoccupantes. À une dizaine de kilomètres d'une route nationale, la zone reste encore dépourvue d'alimentation électrique. Les premiers forages d'eau potable sont dus à notre projet et datent de 2014. De nos

jours, cinq villages disposent d'une école primaire dont les enseignants sont des volontaires payés à 50 % par les cotisations des parents. La seule école secondaire qui a été créée voici trois années à peine, se situe à Hékpé, le plus gros des villages et ne dispose d'aucun bâtiment scolaire. Les élèves font cours sous une toiture de fortune et parcourent, pour ceux venant des villages les plus éloignés, 10 km afin de s'instruire. Les effectifs selon variables les années, avec très peu de filles. Les enseignants sont également payés par les habitants et l'école n'est pas encore reconnue par les autorités publiques. Une autre dimension que nous travaillons c'est la commercialisation de la production agricole. L'excédant doit pouvoir être écoulé dans les marchés riverains pour pouvoir financer l'achat des habits, des outils et d'autres produits manufacturés. Or, les pistes rurales reliant la zone aux marchés sont en mauvais état, les villageois les arpentent avec leurs produits sur leur tête. Ces conditions de vie et le sentiment d'exclusion de la culture moderne que reflètent les médias poussent de nombreux jeunes de la région à partir vers les villes ou carrément hors du Togo. Offrir des services culturels (accès aux médias) et développer de nouvelles sources de revenus (par exemple, le tourisme interculturel), gérées en collégialité par les jeunes et les anciens, hommes et femmes, montre les potentialités. Ces initiatives sont soutenues par des groupes de citoyens solidaires belges et grecs qui visitent la région régulièrement. Le réseau de solidarité commence également à intégrer des Togolais de la diaspora en Europe et ailleurs.

*DC : Et il reste encore beaucoup à faire, on imagine...*

**SA :** En effet, un projet d'autodéveloppement confronté à une telle précarité n'est jamais fini. Au stade actuel de réalisation du projet Mokpokpo, on constate encore des appréhensions de la part des villageois dues essentiellement au fait que l'atteinte des objectifs de l'action leur paraît lointaine. En outre, le niveau de compréhension des objectifs du projet n'est pas la même pour tous les villageois ni l'intérêt personnel qu'ils estiment y trouver. L'urgence de certains besoins comme l'accès à l'eau risque entamer la détermination à s'engager sur de nouvelles activités, pourtant tout aussi utiles pour l'amélioration des conditions de vie de la communauté. Il y a aussi le changement des rapports de force dans cette société.

*DC : Oui, vous parlez d'une forme de gouvernance.*

**SA :** La stratégie d'intervention interculturelle fonctionne « par addition ». Ceci permis de mettre en place un système de gouvernance mixte qui fait cohabiter, d'une part, les structures traditionnelles telles que la chefferie locale qui est fondée sur l'hérédité et, d'autre part, la mise en place de comités nouveaux qui sont composés de personnes élues par les villageois. Le collège des chefs est une structure qui participe avec voie consultative à la prise de décision, mais elle est surtout un élément de régulation. Les habitants ont créé l'association « Mokpokpo G 12 » dont le bureau s'occupe de la gestion globale du projet. Et ils ont suivi une formation à

l'autodéveloppement. Les représentants élus des villages comprennent des jeunes et des femmes. Ils ne sont pas rémunérés. Ce modèle est en évaluation permanente.

*DC : Sollicitez-vous la contribution de l'État togolais ?*

**SA :** Depuis la reprise en 2007 de la coopération du Togo avec les institutions financières internationales, de nombreux projets ont été lancés au profit des communautés villageoises. Une agence nationale a été créée à cet effet. Ces programmes proposés par l'État togolais sont certainement un plus pour le projet Mokpokpo. Mais l'expérience du centre de santé financé par votre action et repris en main par les institutions du Ministère de la Santé a été négative. Aussi, le projet se concentre sur les mécanismes de participation communautaire à l'autodéveloppement plutôt que sur l'offre de services sociaux ou techniques. Les collaborations sont évaluées au cas par cas : services sociaux, éducatifs, forages, etc. Cet exercice permet également aux communautés de s'approprier la démarche d'interpellation des politiques pour exprimer leurs besoins et avis.

*DC : Venons-en aux activités d'éducation en Belgique.*

**SA :** De nombreuses perspectives concernent de fait notre travail d'éducation au développement et aux relations interculturelles Nord/Sud. Des centaines de personnes ont bénéficié jusqu'à ce jour des voyages interculturels et des activités connexes. De même, les expositions et animations auprès du jeune public, notamment, en conjugaison avec le travail éducatif du peintre Costas Lefkoshir de Liège ont également concerné des milliers de personnes. Par ailleurs, la participation des populations issues de l'immigration dans ces initiatives qui concernent leur région d'origine a fait partie des préoccupations de l'IRFAM. Enfin, l'ensemble de ce matériel pourrait être à la base de nouvelles études et analyses de l'IRFAM, dans les années à venir, autour de la thématique : « *concevoir des migrations équitables* »... En effet, les relations asymétriques au sein d'une communauté, tout comme au niveau mondial, sont de nature à générer des frustrations qui se traduisent alors par des attitudes agressives de la part des victimes et aboutissent bien souvent à de la violence ou des conflits. Loin des gros projets de développement, souvent critiqués par leur inefficacité et leur tendance à alimenter la corruption des gouvernants au Sud, les citoyens acteurs de solidarité internationale préfèrent œuvrer au travers de microprojets au plus proche des citoyens au Sud et au Nord. L'IRFAM s'inscrit dans cette démarche solidaire de la pensée globale et de l'action locale participative. Il s'agit de redresser les relations inégalitaires entretenues entre le Nord et Sud et donc de se positionner en faux par rapport à une démarche d'aide condescendante telle que conçue trop souvent par le système actuel de la coopération au développement.



## *Comment mener un projet d'autodéveloppement interculturel au Togo ?*

*Samir Abi et Irène Akossoua Folly*

# Comment mener un projet d'autodéveloppement interculturel au Togo ?

*Samir Abi et Irène Akossou Folly*

*L'intervention de l'IRFAM au Togo (voir l'interview de S. Amoranitis dans ce cahier) repose sur une démarche d'autodéveloppement où les relations interculturelles constituent un axe transversal. Tout en suivant le cadre logique lié à la gestion d'un projet de développement et en valorisant une dimension participative dans les activités réalisées, la méthode tente également d'introduire des éléments liés à la culture de la précarité. Philosophie et illustrations...*

## **La culture de la précarité**

La précarité n'est pas la pauvreté, mais l'état de la personne vivant dans des conditions de pauvreté. La différence entre les deux notions vient du fait que la pauvreté est mesurable et comparable par rapport à un seuil monétaire ou par rapport à une quantité de possessions, alors que la précarité est subjective. Elle conditionne la culture des personnes qui s'y trouvent, quel que soit le milieu de vie. La *culture de la précarité* est la pratique qui naît de conditions de vie difficiles dans un milieu où la pauvreté est dominante. Dans des villages où la survie est la norme, les conditions de survie impactent la représentation de soi et la représentation du monde. Ainsi surgit une façon d'être qui est liée à cette précarité. Le contexte d'incertitude façonne ainsi chaque réaction de l'être pour ne le faire considérer que le présent. Le caractère bref de l'existence et la perception de la mort toujours proche annihilent grandement le désir d'anticipation dans l'avenir.

La croyance animiste prédominante dans la localité du projet au Togo conduit à une représentation de la vie et de la mort comme un cycle de renaissance sans fin. Ces populations n'établissent donc pas une frontière entre la vie et mort. La conscience de la mort à chaque pas conduit à se remettre dans les mains du divin à qui appartient le futur de l'être. La personne vivant dans la culture de la précarité a recours à des divinités au quotidien et lors des événements qui marquent son existence. Les événements heureux ou malheureux seront des occasions d'implorer les divinités, pour comprendre le dessein des faits qui arrivent. Loin d'être du fatalisme, les divinités offrent un filet de sécurité et d'espérance de meilleures conditions de vie après la mort. Ces conditions de vie meilleures tant espérées ici-

bas, mais jamais atteintes, seront postposées dans un au-delà proche qui verra réaliser tous les rêves.

Dans un pareil contexte, le droit à l'erreur n'existe pas. L'erreur peut en effet être synonyme de mort. Une semence plantée au mauvais endroit ou au mauvais moment aura pour conséquence une mauvaise récolte qui entraînera la famine. Vivre la précarité et côtoyer la mort à chaque instant, amène à considérer comme un miracle la possibilité de pouvoir survivre jusqu'à un âge avancé. La personne ayant pu vivre jusqu'à atteindre la vieillesse sera considérée comme une personne dotée d'une grande sagesse ou ayant vécu sans faire d'erreur. Une conséquence logique de cette croyance est de considérer les personnes âgées comme les plus à même de diriger les autres. Le vieillard sera donc mis sur un piédestal et se verra doté d'un pouvoir de décision sur la vie de la communauté. Il est représenté comme l'oreille des divinités et la voix par laquelle les ancêtres s'expriment. La chefferie dans ce contexte s'obtiendra par héritage familial. Bien évidemment, les jeunes et les femmes en seront exclus. Ils seront également orientés à ne jamais remettre en cause l'ordre et la chefferie traditionnelle. Les sociétés ont en effet tendance à reproduire des pratiques anciennes de façon durable même si les conditions ayant conduit à la naissance de ces pratiques n'existent plus.

La communauté est l'ensemble des vivants et des non vivants. La revendication de l'appartenance à la communauté est assez forte, car elle assure la protection de l'être et son identité. Ce sentiment d'appartenance se traduit par la participation aux cérémonies et aux nombreuses manifestations dédiées aux divinités protectrices ou aux mânes des ancêtres. C'est ce sentiment communautaire qui permet souvent de qualifier de solidaires la plupart des cultures africaines traditionnelles. Toutefois, communauté n'est pas solidarité dans une culture de précarité. En effet, si la communauté assure la protection par rapport aux autres et par rapport aux divinités, dès qu'il s'agira de partager les ressources, ou s'engager dans le collectif pour générer des ressources, les réactions individualistes peuvent prendre le dessus. L'instinct de survie refait surface. Le choc lié à la venue de démarches nouvelles au niveau de la gouvernance, de la relation aux divinités, de la conception du temps ou des relations hommes-femmes, etc. peut mener à des conflits. Dans la logique du changement, aboutir à un conflit crée un repli qui conduit à rejeter la nouveauté. *L'approche par addition* et non par soustraction est alors utile.

## La traduction dans la logique du projet

La méthode par addition revient à valoriser l'existant ou les pratiques traditionnelles dans l'action nouvelle. Par exemple, les populations, malgré la construction du dispensaire, auront tendance à vouloir consulter les divinités pour découvrir leurs maladies et pour s'en guérir. La démarche sera alors de les inviter à venir au dispensaire avant d'aller consulter les fétiches pour savoir la nature de la maladie et non de leur «interdire» les pratiques fétichistes. Face à la gouvernance traditionnelle et à l'autorité des anciens, la démarche aura tendance à privilégier une gouvernance mixte permettant la présence à la fois des chefs désignés et des membres élus de l'association gérant le projet local. La participation des femmes et des jeunes sera également valorisée de la sorte.

Dans une culture de la précarité, les populations ont tendance à attendre des intervenants occidentaux des dons pour arriver à satisfaire leurs besoins. Le don a pour conséquence de créer une dépendance et de biaiser la communication. Cela rend difficile l'appropriation du projet par les populations. Or l'objectif de l'intervenant est de pouvoir arriver à faire dire aux populations qu'elles sont les actrices du projet, il faudra faire intervenir une logique de contre-don pour assurer une communication égalitaire. Le contre-don, dans le cadre du projet mené dans une douzaine de villages du centre du Togo, revêt plusieurs formes. C'est, par exemple, la mise à disposition de terrains à des jeunes ; c'est aussi contribuer au fonctionnement du centre de production et de formation. La participation des villageois aux activités communautaires rentre également dans la logique du contre-don. La participation régulière des chefs de village aux réunions du collège des chefs participe de la même logique et permet à tout un chacun d'exprimer leur degré d'engagement à l'égard du projet.

La méthodologie d'intervention décrite demande de s'appuyer sur des acteurs de changement vivant dans le milieu. Il faut identifier ces acteurs, les renforcer et coordonner. Il faut bien noter que tous les membres de la population cible ne sont pas forcément des acteurs de changement social. Il s'agit surtout de personnalités qui pourraient être des éléments stimulateurs et des personnes-ressources pour des actions de développement dans la localité. Diverses approches peuvent être préconisées dans l'identification des acteurs de changement social. La plus simple est de demander aux populations quels sont ceux des leurs qui ont joué un rôle important, par le passé, dans l'édification d'infrastructures ou dans la mise en œuvre d'actions collectives au sein de la localité. Les réponses conduiront à ces personnes qui, après échanges, pourraient se révéler importantes pour l'initiative.

Comme dans tout modèle d'autodéveloppement, un accent particulier est mis sur la dimension de communication pour faciliter la participation de la communauté à au projet de développement. Les populations sont régulièrement informées des évolutions du projet à travers leurs chefs et appelées à apporter leur contribution. Toutefois d'autres activités ont été instituées autour du projet pour garder le lien avec les populations au cas où l'information par les chefs serait inopérante. Il s'agit, par exemple, d'animations culturelles. Ces animations ont lieu mensuellement dans chacun des douze villages et permettent, au moment des pauses, notamment, de faire le point sur les projets en cours dans la zone et de répondre aux questions de la communauté. Les assemblées sont une autre possibilité. On distingue les assemblées informelles qui ont lieu périodiquement et les assemblées populaires qui rassemblent de façon annuelle les populations dans chaque village pour échanger avec les responsables locaux et les représentants de l'IRFAM sur les avancées et les perspectives du travail collectif.

La méthodologie exige de laisser la porte ouverte à d'autres logiques dans son intervention. En effet, la gestion de cycle du projet s'inspire, bien souvent d'une logique, celle du financeur, et ne prend pas assez en compte d'autres logiques en présence. La dimension culturelle (anthropologie du projet) a une grande importance dans l'action de développement. On peut se retrouver avec un projet bien ficelé au niveau de son cadre logique, mais qui se retrouve en contradiction avec les causes profondes des problèmes qui s'expriment dans la localité. L'évaluation, enfin, est un aspect primordial de la méthodologie de l'IRFAM. Elle vise non seulement à mesurer le degré d'avancement des activités, mais consiste surtout à déterminer le niveau d'engagement des acteurs de la localité dans la philosophie d'autodéveloppement. Le niveau d'adhésion à la philosophie du projet est bien souvent plus important que l'avancée des travaux menés. En effet des aléas extérieurs en termes de mobilisation financière, de changement climatique, peuvent constituer des obstacles à un certain moment de l'action. Mais grâce à l'adhésion idéologique, dès que l'impasse est levée, la dynamique reprend de plus belle.

## La force du concret : l'exemple du dispensaire de santé

Entamer un projet de changement social est une démarche de longue haleine qui demande une capacité de projection et d'anticipation même dans des contextes où la culture de la précarité l'empêche. À ce niveau, la matérialisation du projet par des infrastructures concrètes peut amener une adhésion des villageois à la démarche du projet, sans pour autant assurer une compréhension de sa philosophie à long terme. Dans bien des projets de développement initiés au Sud, la question souvent posée est de savoir quels sont les besoins des populations auxquels il faut répondre pour améliorer leurs conditions de vie. Cette question laisse une porte ouverte à mille et

une demandes tant les besoins sont illimités. L'intervention de l'IRFAM pose au préalable la question : « Sur quels éléments faut-il agir pour augmenter les revenus de la zone ? » En posant une telle question, l'IRFAM part du postulat qu'une augmentation du revenu des populations permettrait une amélioration de leur condition de vie. Mais le modèle ne repose pas juste sur une simple augmentation du niveau de vie des ménages pris de façon autonome. Il prend en compte la nécessité de réaliser des travaux d'intérêt collectif pour améliorer le bien-être communautaire tout en aidant à améliorer le quotidien des ménages.

L'amélioration du bien-être collectif dans le modèle l'IRFAM se repose sur deux piliers : d'une part, la mise sur pied de structures communautaires locales ayant en charge la gouvernance des projets entrepris au niveau de la communauté et la mise à disposition de permanents pour la gestion des structures ; d'autre part, la mobilisation des ressources via les efforts consentis par l'ensemble des populations à travers des activités génératrices de revenus et de compétences.

Ainsi, la première action de l'IRFAM dans la zone en 1996 a consisté à construire une case de santé. L'accès à la santé était une urgence dans cette région où les morsures de serpent étaient fréquentes et pouvaient causer des handicaps. En outre les femmes étaient transportées sur des brouettes pour aller accoucher à 10 km en moyenne de leur résidence. Une case de santé venait ainsi remédier aux souffrances dans la localité et matérialiser l'apport concret que pouvait avoir le projet dans leur vie. Un des villages a fait don d'une parcelle d'un hectare pour la construction de la case de santé. Ce petit édifice fut une première matérialisation de ce que représentait le projet. Passer de la parole aux actes a créé un sentiment de confiance des populations et surtout des autorités locales. La case de santé répondait à un besoin de prise en charge médicale pour les premiers soins. Une matrone est recrutée pour la prise en charge des accouchements. Les urgences étaient transférées vers la ville la plus proche. Une boîte à pharmacie permettait également une prise en charge rapide des cas de paludisme, blessures et morsures constatés dans la zone. C'est progressivement qu'est né le projet de faire évoluer la case de santé en dispensaire pouvant couvrir les consultations, les accouchements, et des activités prophylactiques dans toute la zone d'intervention. La construction du dispensaire prendra deux ans et mobilisera toute la population des douze villages. Les populations de la zone, ayant déjà eu à fréquenter la case de santé et conscientes de l'apport que pouvait avoir le dispensaire, se sont donc mobilisées massivement pour cette action. Bien loin d'adhérer à toute la philosophie du projet, ces populations répondaient à la satisfaction de leurs besoins pressants.

La mobilisation communautaire traduisait un souci de protection collective liée à la prise en charge médicale. Les bâtiments du dispensaire seront inaugurés en 2000. Un infirmier sera alors recruté par le Comité de Gestion Santé afin de travailler avec la matrone. Ce comité est composé de représentants élus des douze villages, il a, entre autres, comme charge d'assurer le contrôle de la gestion financière du dispensaire et d'appuyer les actions de sensibilisation et de prévention auprès des populations pour un environnement sain.

### **Autre exemple : le centre d'hébergement**

Une autre des infrastructures réalisées par l'IRFAM dans la zone répond au besoin d'augmentation de ressources. Cette activité consiste en la construction d'un centre d'hébergement. Il est construit sur un espace de deux hectares offert par un des villages de la région et est destiné à l'accueil de touristes européens séjournant dans la zone, dans le cadre des rencontres interculturelles Nord/Sud, organisées par l'IRFAM.

Les rencontres interculturelles ont comme but de permettre à des Européens de venir découvrir les réalités des villages et de contribuer par leur réflexion ou action à renforcer l'autodéveloppement de la zone couverte par le projet Mokpokpo. Des groupes de touristes peuvent ainsi séjourner au Togo durant une dizaine de jours et visiter divers points du pays, ainsi que du Bénin voisin. Lors de leur séjour dans les villages, les touristes européens participent à des séances d'échange avec les populations. Ces séances ont lieu autour d'activités culturelles comme des danses folkloriques, de soirées de conte... Les touristes pour mieux s'imprégner des difficultés des villageois vivent sans électricité et effectuent des promenades dans les différents villages et vers la rivière du Zio afin d'appréhender les problèmes d'accès à l'eau. Les activités de rencontres interculturelles permettent ainsi d'offrir des sources de revenus complémentaires aux populations. Chaque groupe de touriste permet de faire travailler des groupements de femmes qui s'occupent, tout au long du séjour, de la restauration des touristes. Ces coopératives de femmes ont également pour tâche d'entretenir le centre d'hébergement tout au long de l'année. La visite des touristes européens permet également d'alimenter en fonds les structures de gouvernance du projet.

Bien entendu, les groupes de touristes européens (plus de 250 à ce jour) sont informés sur le projet et sa philosophie avant leur départ. À leur retour, ils constituent des soutiens essentiels au projet et continuent à y contribuer (expositions, soirées de soutien, conférences, etc.). Cette activité permet à l'IRFAM de diffuser et de mettre en débat sa philosophie d'autodéveloppement.

## Diner en soutien au projet Mokpokpo !

Action de solidarité et de promotion de l'autodéveloppement au Togo

Gastronomie grecque  
Trois plats au prix de 35 euros  
Boissons non comprises

**Le lundi 8 mai 2017**

Apéritif offert dès 18heures 30  
Sur réservation

**LE PETIT TASSO**  
Rue Walthère Jamar, 155 4430 ANS  
**04 233 59 04**

## Action de solidarité avec la Grèce

**1/3 de la population grecque n'a plus de couverture sociale**  
Les structures sanitaires grecques se dégradent à grande vitesse depuis la crise financière, il y a donc urgence !

La Fondation CHU Saint-Pierre a initié une **grande action de solidarité** afin de livrer une unité médicale mobile nommée Argo 1 à la population de l'Ile d'Eubée.

Préoccupés par cette situation d'aide urgente au peuple grec, deux hôpitaux liégeois (le **CHR** et le **CHU**), **Solidaris** et l'**asbl Elpida** ont décidé de lancer une seconde action de solidarité. Cette fois, l'objectif est d'apporter une aide aux hôpitaux de la région de Thessalonique et de la Grèce du Nord.

**85 000€** seront nécessaires pour financer Argo 2 !

Nous avons besoin de vous, la solidarité n'a pas de frontières !

Faites un **don** sur le compte « Médecins du Monde » **BE26 0000 0000 2929** avec la communication

« **Urgences Grèce Thessalonique** »  
[www.medecinsdumonde.be](http://www.medecinsdumonde.be)



## Soirée de solidarité avec la Grèce

**31 Mars 2017 à 20h à la Cité Miroir** (place Xavier Neujean - Liège)

**Au programme :**

**Introduction**  
Jean-Pascal Labille

Secrétaire général de l'Union Nationale des mutualités Solidaris

**Théodore Pleros**

Médecin grec qui témoignera de la situation sanitaire en Grèce

**Concert**

« **Kompania Randévous** » : 6 musiciens jouent et chantent le « **Rebétiko** », la musique de l'âme grecque

**After**

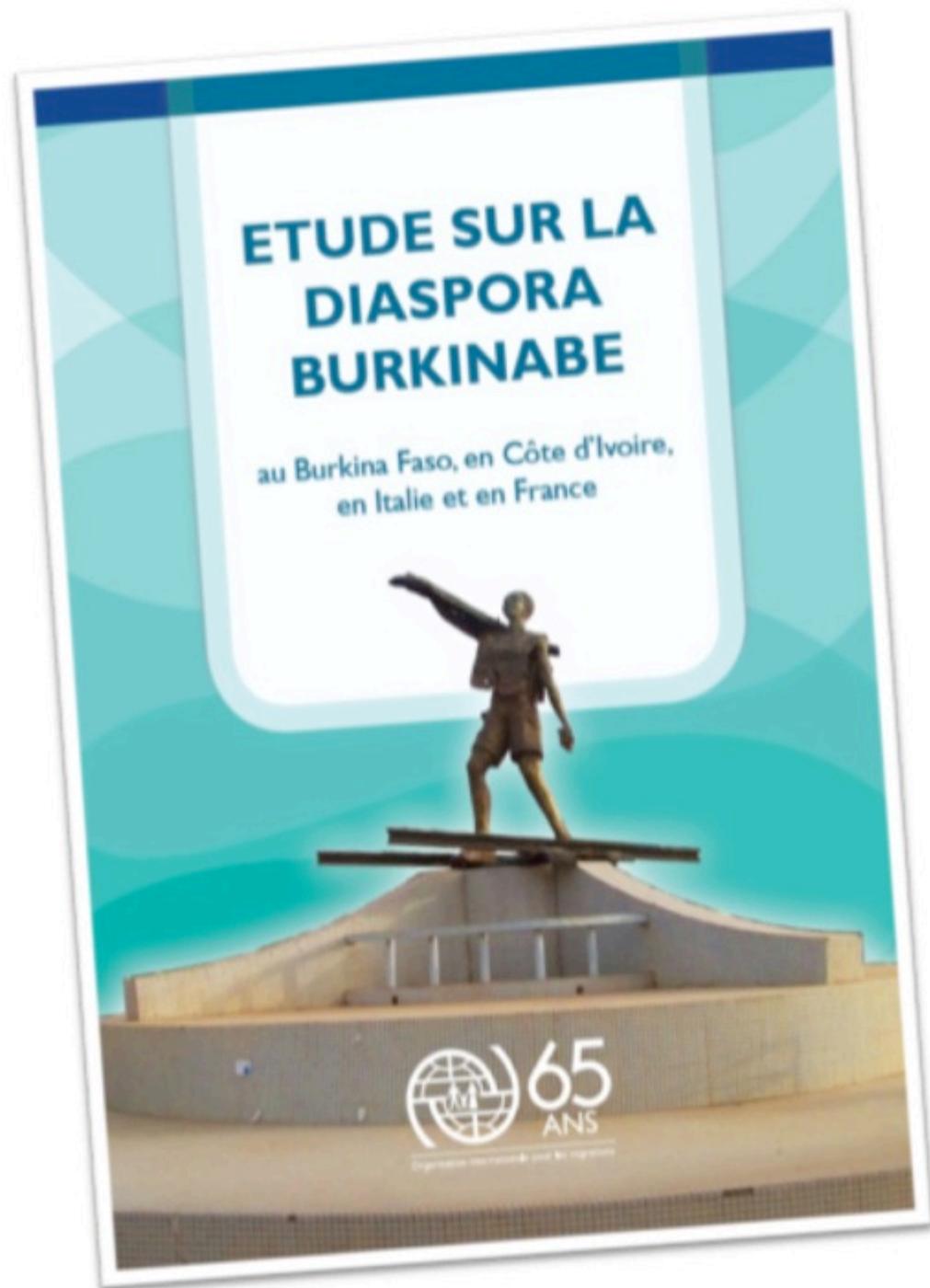
Possibilité de déguster **mezzé** et **vins grecs** à la Cafeteria de la Cité Miroir !



Soutenez le projet Argo2 et venez en aide aux hôpitaux de la région de Thessalonique et de la Grèce du Nord en finançant une unité médicale mobile

Entrée : participation laissée à votre appréciation





*Le capital migratoire  
au Burkina Faso :  
perspectives d'une  
meilleure valorisation*

*Ram Christophe Sawadogo*

# Le capital migratoire au Burkina Faso : perspectives d'une meilleure valorisation

*Ram Christophe Sawadogo*

Le Burkina Faso, ancienne Haute-Volta, rebaptisée en 1984 par le régime révolutionnaire du Conseil National de la Révolution, est un pays de l'Afrique de l'Ouest qui a connu, depuis la période coloniale, une très grande turbulence migratoire. Créée le 1<sup>er</sup> mars 1919 dans l'Afrique-Occidentale Française, la Haute-Volta a joué un rôle de pourvoyeur de main-d'œuvre pour les autres colonies. Elle fut supprimée en 1932 pour être répartie entre les colonies voisines de la Côte d'Ivoire (qui reçut les deux tiers de la population et du territoire), du Soudan (actuel Mali) et du Niger. Elle fut reconstituée en 1947 dans ses limites de 1932. Elle signa, en 1960, la première convention de main-d'œuvre avec la Côte d'Ivoire, la deuxième en 1973 avec le Gabon, et un accord d'intégration et de libre circulation des personnes et des biens avec le Mali, en 1969. La mobilité de sa population a fait l'objet de nombreuses études. De nos jours, les données statistiques sur les flux migratoires conservent toute leur importance. Toutefois, depuis les années 2000, ont émergé plusieurs préoccupations sur les migrations, quant à leur contribution au développement des pays de départ et d'accueil. Au niveau interne, de nombreux efforts témoignent d'une volonté politique d'approfondir les connaissances des migrations dans toutes leurs dimensions, d'élaborer une gouvernance nationale de la migration qui prenne en compte les préoccupations essentielles et permette la mobilisation de leur potentiel de développement au bénéfice du pays d'origine. C'est dans cette perspective que se situe la présente réflexion sur le capital migratoire.

## Le capital migratoire

Selon Piché (2013, 26), une théorie migratoire doit remplir deux fonctions : cerner les causes des migrations et en appréhender les effets. Deux orientations se présentent alors : les théories micro-individuelles et celles macro-structurelles. Pour les premières, la prise de décision individuelle constitue l'élément explicatif

majeur du phénomène migratoire. En dépit du fait que l'analyse repose sur l'individu, les facteurs déterminants de la décision dépassent le seul cadre familial pour prendre en compte les dimensions sociales et intégrer les effets de retour sur investissement. Les théories macro-structurelles, tout en contournant la difficulté de quantifier les coûts et bénéfices des retours sur investissement, se focalisent sur « *les contextes dans lesquels se prennent les décisions migratoires* ». Elles convoquent des facteurs structurels dans l'analyse coût-bénéfice. Ceux-ci, susceptibles d'affecter les mouvements migratoires, sont les composantes allant de l'environnement économique à la technologie en passant par le contexte social et politique, d'où la prise en compte du concept de capital social.

Le *capital migratoire* résulte du capital humain et du capital social. Se situant en aval de ces deux premiers, le capital migratoire a un contenu pluridimensionnel et cumule le réseau de relations personnelles et le patrimoine matériel, financier ou logistique disponibles par le migrant. C'est dans le cadre des travaux préparatoires au symposium national pour la définition d'une politique de migration (2006), que, tirant avantage des études réalisées sur les retours massifs et forcés des Burkinabè de la Côte d'Ivoire à partir de 1999 que le concept a été utilisé pour la première fois. Il désigne « *à la fois l'épargne monétaire que les rapatriés ont pu emmener avec eux ou ont pu faire parvenir à leur domicile avant la crise, l'ensemble des biens d'équipement qu'ils ont pu acquérir et également leurs qualifications professionnelles et autres savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis durant le séjour de migration* » (Sawadogo et coll., 2006, 44). Il faut y ajouter le capital financier et matériel. Le capital migratoire suppose une migration réussie qui a disposé et a su valoriser le capital humain et le capital social. Il n'est pas non plus l'apanage des seuls émigrés de l'extérieur : il concerne aussi les migrants internes comme le montre l'étude en 2008, du Permanent Interstate Committee for drought control in the Sahel (« *Pour un Sahel vert* »).

Enfin, bien que la tâche ne soit pas facile, parvenir à l'évaluation chiffrée des composantes du capital migratoire permet de répondre à certaines préoccupations. Pour le capital humain et le capital social, également dénommés « *capital de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être, de compétences et d'expertises* », la question souvent posée est d'en connaître les effectifs, les domaines, la disponibilité des personnes concernées, les conditions qu'elles peuvent émettre pour des requêtes de prestations de services, etc. Le projet

MIDA de l'OIM, par exemple, s'y investit et tend vers des résultats opérationnels.

Pour le capital financier, les remises monétaires migratoires drainent des flux financiers importants, de loin supérieurs aux fonds de l'aide publique. Encore faut-il en maîtriser les coûts de transferts, y impliquer davantage les acteurs locaux, réorienter leur utilisation vers des investissements productifs en lieu et place des dépenses de consommation dominantes, etc. Pour le capital matériel et logistique, s'il est indéniable que les transferts permettent aux pays en développement d'accéder davantage à l'équipement de qualité venant des pays du Nord, la question est comment réduire son incidence négative sur l'inventivité et la créativité des populations nationales, seules garantes d'une appropriation réelle du progrès technique et technologique ? Enfin, la perte de bras valides et de « cerveaux » (Gaillard et Gaillard, 1999) est-elle suffisamment compensée par ces retours ?

### La contribution au développement des pays d'accueil et du pays d'origine

Les contributions au développement du pays d'origine par les migrants de retour, toutes conditions de retour et toutes situations socioprofessionnelles confondues, ont fait l'objet de plusieurs études, la plupart parcellaires et sectorielles. Parmi les plus consistantes dans leur échantillon et dans les champs d'investigations se trouve celle de l'OIM sur la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire, en Italie et en France (Sawadogo, 2016). Elle s'intéresse notamment aux *initiatives de solidarité entre membres d'une même association de diaspora* (informations partagées, formations pour la concrétisation des projets, accompagnement de structures de recherche de financement, etc.), comme les 20 Maisons des associations de Paris, soutenues par le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM), une plateforme française qui réunit des réseaux, des fédérations et des regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration, ainsi que les « médiateurs interculturels » des maisons intercommunautaires en Italie et la ferme agricole des migrants burkinabè de la Reggio-Emilia qui y déploient des innovations technologiques diverses, etc. L'étude mentionne, ensuite, les *initiatives de développement en direction du pays d'accueil et du pays de transit*. Elle dénombre 23 actions en janvier 2014, dont des prestations de main-d'œuvre agricole et commerciale, de mobilisation, de sensibilisation, de formation et de soutiens aux malades, voire l'organisation de tournois de football, etc. Enfin, il faut également noter les *initiatives de développement pour le pays d'origine* : sont ainsi comptabilisées plus de 50 réalisations portées dans les pays étudiés par

des associations de diasporas et des personnes individuelles visant l'amélioration de la sécurité alimentaire, de la qualité des services sanitaires, la construction de latrines, de puits et forages, de collèges d'enseignement général, ainsi que des projets d'élevage, d'acquisition de terrains urbains, d'investissements dans le transport, de création d'entreprises et de soutiens à des œuvres notamment sociales.

### Perspectives d'une meilleure valorisation au Burkina Faso

La diaspora burkinabè n'a pas réussi les réalisations ci-dessus mentionnées sans faire face à des difficultés de tous ordres devant les représentations diplomatiques, consulaires, les administrations du pays d'accueil, du pays d'origine, voire certains partenaires de développement. C'est pour faire face à ces situations et trouver un meilleur environnement de valorisation du potentiel de la diaspora pour le développement du pays d'origine que des recommandations ont été formulées à la suite de l'étude déjà mentionnée de l'OIM (Sawadogo, 2016). Elles ont été enrichies et validées par une retraite gouvernementale tenue à Koudougou en juin 2015. Les cibles interpellées sont les institutions gouvernementales burkinabè, celles des pays d'accueil, les membres et les associations de la diaspora burkinabè. Ces recommandations, ainsi que celles exprimées par des concertations nationales antérieures, ont permis l'adoption, par le Conseil des ministres du 8 février 2017, de la Stratégie nationale de migration et de son plan d'action. De même est envisagée la tenue, les 6 et 7 avril 2017, du premier forum national de la diaspora burkinabè. Au regard des nombreuses et diverses situations difficiles déjà vécues par cette diaspora, ce forum sera une heureuse opportunité de prendre toutes les initiatives pour mieux la rencontrer, l'écouter et décider des mesures nécessaires qui la rassurent qu'elle compte, elle aussi, dans toute décision importante sur l'avenir du pays. Devant la multipolarité des initiatives de développement déjà prises par la diaspora burkinabè, en faveur à la fois de leur propre épanouissement, du développement du pays d'accueil et de celui du pays d'origine, les initiatives à venir devraient relever d'un cadre de « *co-développement durable et partagé* ».

### Bibliographie

- Gaillard A. M. et Gaillard J. (1999), *Les enjeux des migrations scientifiques internationales : de la quête du savoir à la circulation des compétences*, Paris : L'Harmattan.
- Piché V. (dir.) (2013), *Les théories de la migration*, Paris : INED.
- Sawadogo R. C. (2016), *Étude sur la diaspora burkinabè au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Italie et en France*, Représentation au Burkina Faso de l'OIM : Ouagadougou.
- Sawadogo R. C. et coll. (2006), *Étude sur la situation et les conditions de vie des rapatriés : de l'insécurité à la pauvreté*. Ouagadougou : Symposium national sur les migrations au Burkina Faso.



# *Aide au développement ou migration ?*

*Samir Abi*

*Carte blanche*

# Carte blanche

## « Aide au développement ou migration ? »

*Samir Abi*

**L'un ou l'autre, il faut choisir ! Telle est la leçon de la tournée, en avril dernier, du ministre hollandais des Affaires étrangères Koenders en Afrique de l'Ouest. L'émissaire de Federica Mogherini, cheffe de la diplomatie européenne, a rempli ses engagements en rappelant dans chaque pays visité la nécessité de lutter contre l'immigration illégale et de la réadmission des migrants « sans papiers » comme la base du partenariat que l'Europe entend développer avec l'Afrique. Certes, le fait n'est pas nouveau : depuis les accords de Cotonou (2000) et son fameux article 13, la thématique de la migration est un axe phare du dialogue Europe/Afrique. L'Aide Publique au Développement (APD) européenne s'est muée en instrument de pression pour contraindre les pays africains à réadmettre leurs émigrés irréguliers. L'emballage de la crise en Europe face à l'arrivée de migrants sur les côtes de la Méditerranée est venu amplifier le chantage institutionnel que constitue la politique actuelle de l'Europe.**

### **L'après La Valette : le règne du sécuritaire**

Le sommet de La Valette entre l'Europe et l'Afrique, présenté comme l'ultime rencontre pour remédier à l'afflux des migrants subsahariens en Europe a accouché d'un plan d'action devant orienter le partenariat sur la migration, pour les années à venir. La lecture des cinq axes prioritaires de ce plan peut donner à sourire, car les propositions sont si redondantes que l'ensemble peut-être résumé ainsi : « *nous vous aiderons à garder vos citoyens en Afrique par tous les moyens possibles et vous ramènerons ceux qui osent sortir de la nasse que nous allons vous aider à construire* ». Cette phrase ironique est le fond de la stratégie de l'APD européenne.

Au moment où l'Europe accorde six milliards d'euros à la Turquie pour reprendre les « réfugiés indésirables », les reliquats du 11<sup>e</sup> Fonds Européen de Développement (FED), soit 1,8 milliard d'euros, étaient transformés en Fonds fiduciaire d'urgence pour projets de contrôle de la migration dans tout le continent africain, avec une priorité pour les pays du Sahel et la corne de l'Afrique. Le Fonds est présenté à l'opinion publique comme une solution miracle contre la migration irrégulière.

Les premiers projets financés confirment la stratégie sécuritaire : la création d'une « nasse d'enfermement régional » contre la mobilité des Africains est à l'ordre du jour. Le choix des pays prioritaires situés sur la route des migrations n'est pas le fruit

du hasard. Si l'usage géopolitique de l'APD n'est pas nouveau, le changement de paradigme est à analyser avec soin.

La précipitation dans l'affectation des ressources et le manque de clarté quant aux indicateurs d'efficacité des projets financés pour mettre fin à la migration irrégulière laissent douter de la pertinence de l'approche. Comme le souligne Danièle Lamarque (Membre de la Cour des comptes européenne et responsable du rapport des auditeurs sur la politique migratoire européenne), la gestion de la question migratoire par l'UE est « *une politique au fil de l'eau* », en fonction des priorités du moment. Elle manque de stratégie et aboutit « *à négocier à l'arraché le renvoi de migrants en échange de politiques de visas plus accommodantes, ce qui fait peu de sens* ». La Cour des comptes européenne a ainsi pointé, dans un récent rapport, le peu de cohérence et la faiblesse des résultats des projets en matière de gestion des migrations, financés pourtant « *sur dos des contribuables européens* ».

Au-delà de la rhétorique, le réel dessein de ces financements reste le contrôle des migrants traversant par le Sahel, en renforçant les capacités des forces de l'ordre, au nom de la lutte contre les passeurs, le crime organisé et le terrorisme. En effet, l'argent investi dans la lutte contre le terrorisme tout comme l'aide apportée aux demandeurs d'asile et réfugiés en Europe sont devenus des portions consistantes comptabilisées comme APD. Les financements alloués par le Fonds à des projets créant des « opportunités économiques », des « emplois et activités rémunératrices », renforçant « l'engagement de la diaspora » ou contribuant à « l'insertion socio-économique des femmes » apparaissent, aux yeux des acteurs de la société civile africaine, comme du déjà-vu, tant, depuis plus de cinquante ans, la majeure partie de ces projets a exacerbé la dépendance vis-à-vis de l'aide internationale.

L'autre enjeu majeur qui apparaît dans les affectations de ressources du fonds fiduciaire est le contrôle de la circulation des personnes au sein de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'espace de la CEDEAO étant en principe un espace de libre circulation, le débat actuel sur l'avenir de l'espace Schengen se reflète également dans les échanges sur l'avenir de cet espace africain. La liberté de mouvement a toujours prévalu en Afrique de l'Ouest jusqu'à l'arrivée de la colonisation européenne et la création d'États inféodés aux puissances occidentales. Les frontières héritées de la colonisation ont ainsi sérieusement mis à mal la libre circulation antérieure des peuples créant des rivalités inutiles comme c'est le cas actuellement entre le Sénégal et la Gambie. En faisant la part belle aux pays du Sahel dans le financement du fonds fiduciaire et en saupoudrant les autres pays de microprojets via la commission de la CEDEAO, l'UE fragilise l'approche commune de la CEDEAO autour de la migration. Pour éviter une discussion avec l'ensemble des 15 États de la CEDEAO plus la Mauritanie, l'Europe des 27 favorise

des dialogues de haut niveau avec des pays esseulés comme le Mali, le Ghana et la Côte-d'Ivoire, utilisant la vieille stratégie de la division, qui a toujours fonctionné en Afrique, depuis l'époque coloniale et jusqu'aux Accords de Partenariat Economique (APE).

### **La réaction africaine**

Les États africains ont cependant compris le changement du paradigme dans l'APD européen faisant de la migration l'axe sur lequel repose le financement des futurs projets de développement à leur endroit. Tous les pays africains se sont lancés dans la rédaction de politique, de stratégie et de plans d'action de « migration et développement ». Et bien souvent avec l'appui d'experts européens chèrement rémunérés par l'APD. La validation de ces politiques, stratégies et plans d'action sur la migration sont de « grandes messes » qui mobilisent autant de moyens que ceux nécessaires à alimenter des dizaines de villages en eau potable dans un pays d'Afrique de l'Ouest. Le reflet des caméras ne laisse pas percevoir l'hypocrisie qui entoure ces conventions. D'un côté, nous avons l'Europe qui à travers ces financements et experts attend que les États africains contrôlent ou plutôt gère le mieux possible les migrations de leurs citoyens. D'un autre côté, nous avons les gouvernements africains qui n'attendent autre chose que les fonds de l'Europe pour les détourner autant que possible vers d'autres projets pouvant faciliter leur maintien au pouvoir.

Les États africains ne sont cependant pas dupes du fait que toutes les tentatives de l'Europe pour freiner la migration ont été des échecs et que l'approche sécuritaire n'a jusque là pas donné de résultats probants. En outre, la dimension géopolitique de l'APD les oblige à donner de bons gages à leurs partenaires européens en empêchant la mobilité de leur citoyen. Ils espèrent, toutefois, en tirer profit dans leur stratégie de maintien au pouvoir, se présentant comme un rempart à la migration irrégulière.

Cependant quand vient, lors des dialogues avec l'Europe, le moment d'aborder la question de la réadmission des migrants « sans papiers », un sursaut apparaît et les dirigeants africains n'hésitent pas à prendre alors leur revanche en sermonnant leurs interlocuteurs sur les conditions honteuses dans lesquelles l'Europe, censée être un modèle de droits humains, traite des personnes qui ont pour seul crime le fait de vivre honnêtement, mais sans autorisation, dans un pays qui n'est pas le leur. En outre la difficulté économique que constitue pour les pays africains la prise en charge psychologique et l'insertion sociale des migrants expulsés et de leur famille sont un casse-tête qui jusqu'à maintenant n'a trouvé aucune solution durable.

Les initiatives de retour volontaires de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) peinent à proposer des solutions viables aux migrants de retour dans des pays où aucun microprojet ne peut réussir si le cadre macro-économique et politique n'est pas stable. De là à réussir à les convaincre, de repartir est un pari raté

d'avance. Reste aussi l'épineux problème des avoirs des expulsés en Europe qu'on hésite à aborder lors des dialogues de haut niveau entre l'UE et les États africains. Les « sans-papiers » reviennent en laissant leurs effets et des avoirs bancaires, voire pour certains leurs cotisations sociales, qui ne leur sont jamais rétrocédées. Pour les téméraires qui osent les réclamer, les honoraires d'avocat finissent souvent par dépasser le montant de leurs avoirs. Et malgré son souci de droits humains, l'Europe laisse perdurer cette injustice face à des personnes qui ont pourtant donné de leur sueur en travaillant pour l'économie européenne.

Le discours de « migration et développement » est donc plus que jamais un discours polysémique que chaque État en Afrique ou en Europe comprend à sa façon sans aucune possibilité de prendre de réelles initiatives pour faire de la migration un réel outil de développement mondial. Si en Afrique on loue les transferts de fonds des diasporas, qu'ils soient en situation régulière ou non, en Europe on dénonce un « dumping social » qui serait créé par les migrants qui travaillent à bas coût. Mais comme le rappelle le rapporteur des Nations Unies sur les droits des migrants, François Crépeau, si le développement arrête mieux la migration que les murs et les frontières, l'envie de mobilité est si profonde que nulle ne peut s'y opposer. Tel est aussi le discours que rappellent les acteurs de la société civile africaine qui n'ont de cesse de plaider pour des politiques de libre mobilité au sein de l'Afrique et entre l'Afrique et le reste du monde.

### **L'appel de l'Afrique de l'Ouest aux peuples d'Europe**

Les noyades répétées de migrants ne cessent d'interroger nos consciences sur la part de responsabilité qui est la nôtre dans ces drames. Si en Afrique de l'Ouest les peuples ne cessent de batailler pour que leur droit à une mobilité sécurisée soit assuré, il revient également aux peuples d'Europe de relayer cette lutte pour se dédouaner des crimes commis en leur nom par les politiques migratoires et sécuritaires de l'UE. En effet, c'est au nom des citoyens européens et de leur protection que le Frontex est renforcé et c'est aussi avec l'argent du contribuable européen que l'on finance des projets de contrôle ou de gestion de la migration en prétendant être au service du développement de l'Afrique.

Cette situation se doit de nous interpeller pour exiger une politique juste qui remet l'humain au centre et non les peurs. L'histoire des civilisations prouve que la migration n'a jamais détruit un pays ou une culture, au contraire elle les a renforcés par le métissage. Par contre, la peur a toujours été le caveau des civilisations et des empires. L'Afrique reste toujours heureuse d'accueillir les peuples de partout qui arrivent sur son sol et apportent un plus pour son développement. Elle demande, au nom de la solidarité, de refuser le chantage qu'est devenue l'aide au développement. *Les contribuables européens doivent faire fléchir cette politique qui a transformé les mers en cimetières.*

# La protection des droits de l'enfant face au travail

*Thierno Souleymane Barry*

**Des millions d'enfants travaillent dans le monde, et ce, souvent dans des conditions dangereuses. Pour appréhender le phénomène, c'est son abolition qui est généralement prônée. Ainsi, l'approche abolitionniste, véhiculée principalement par l'Organisation internationale du Travail (OIT), vise, ultimement l'élimination du travail de l'enfant. Cependant, cette approche est loin d'être satisfaisante. Elle présente des limites : le confinement de l'enfant travailleur dans l'illégalité, les risques d'abus, mais aussi la non-implication de ce dernier dans la mise en œuvre de ses droits, notamment à la formation.**

Avec l'avènement de la *Convention relative aux droits de l'enfant* qui fait de sa participation une condition essentielle de la mise en œuvre de ses droits, ainsi que l'adoption du concept de travail décent exigeant des conditions dignes et décentes de travail, il est possible d'explorer d'autres alternatives à l'approche abolitionniste. Les enfants travailleurs, principaux concernés, le réclament d'ailleurs notamment dans leur célèbre *Déclaration de Kundapur* lorsqu'ils indiquent : « *Nous sommes contre l'exploitation de notre travail, mais nous sommes pour le travail digne avec des horaires adaptés, pour notre éducation et nos loisirs.* »

Dans cette recherche d'alternatives, on pourrait bien se poser la question qui suit : et si la combinaison de l'approche basée sur les droits de la personne et le concept de travail décent était une avenue plus prometteuse ? Cette approche, proche de la théorie des droits de l'enfant, est susceptible de permettre une participation efficiente de l'enfant travailleur dans la mise en œuvre de ses droits, tant substantifs que procéduraux, grâce à un travail reconnu et adapté à sa condition.

Issu de la thèse de doctorat soutenue aux Facultés de droit de l'Université Laval et l'Université de Sherbrooke (Canada), l'ouvrage analyse diverses sources – instruments internationaux portant sur le phénomène de travail de l'enfant et sur les droits de l'enfant, doctrine pertinente, pratiques et politiques des institutions internationales, commentaires généraux des organes de mise en œuvre des droits de la personne en général et des droits de l'enfant en particulier – pour conclure à la pertinence de cette approche.





# ***Tourisme et migrations sur la côte pacifique du Costa Rica : le cas de Jacó***

*Tommaso Caldarini*

# Tourisme et migrations sur la côte pacifique du Costa Rica : le cas de Jacó

*Tommaso Caldarini*

Cet article est la synthèse d'une recherche portant sur le lien entre tourisme et migration, fruit d'un travail de terrain réalisé de février à avril 2015 à Jacó, au Costa Rica. En effet, les mobilités spatiales constituent une des questions centrales de la géographie humaine. Elles peuvent être définies comme l'ensemble des « déplacements dans l'espace physique, d'individus ou de groupes d'individus », quelles que soient la durée et la distance de ces déplacements (Courgeau, 1988). À l'intérieur de celles-ci, nous trouvons les migrations et le tourisme, deux phénomènes distincts mais fortement liés qui, dans certains cas, se superposent (Dehoorne, 2002). Même dans leurs définitions, la séparation entre les termes « migration » et « tourisme » n'est pas toujours nette. Le lien entre ces deux types de mobilité a des impacts importants sur les conditions sociales, économiques et environnementales des lieux concernés par ces déplacements. Bien qu'ils constituent des phénomènes géographiques par excellence, le tourisme et les migrations ayant un lieu de départ et un lieu d'arrivée déterminés, l'intérêt d'une étude spatiale se fait sentir même une fois le déplacement terminé. En effet, les acteurs de ces mobilités ne vont pas, une fois arrivés à destination, s'installer dans un lieu au hasard. Des choix et des contraintes déterminent leurs pratiques spatiales, pouvant conduire à des formes de ségrégation ou de mixité, à l'intérieur du territoire qui les accueille. *Dans quelle mesure leur statut de migrant travailleur, de touriste ou encore d'expatrié retraité va influencer ces pratiques ?*

## Jacó, une croissance accélérée et désordonnée

Jacó est une petite ville côtière du canton de Garabito — dans la province de Puntarenas — située sur la côte Nord-Ouest du Costa Rica, à l'intérieur de la région qui a connu, dans les deux dernières décennies, un développement accéléré du secteur touristique. Ce développement rapide et relativement récent fait de la ville un objet d'étude particulièrement intéressant, en vue des dynamiques démographiques et territoriales qui s'y sont produites. D'un côté, l'arrivée de migrants — parmi lesquels des travailleurs plus ou moins qualifiés — de l'autre, le départ d'une partie de la population locale ; mais également l'introduction en grand nombre d'une troisième catégorie d'acteurs : les touristes. De plus, ces transformations ont entraîné une modification profonde de la morphologie urbaine.

En effet, le développement de Jacó s'est fait de manière très rapide et désordonnée. En 15 ans la morphologie de la ville a fortement changé, notamment en se développant verticalement. Entre 1990 et 2010, la population du district a été multipliée par six, en dépassant le seuil des 15 000 habitants. Sur la période 2000-2011, le district de Jacó a connu un taux de croissance annuel de 6 %, c'est-à-dire cinq fois plus élevé que la moyenne nationale. La part de population étrangère a d'ailleurs fortement contribué à cette augmentation.

Ce développement exponentiel a pris la ville au dépourvu. Tout d'abord d'un point de vue administratif, la municipalité n'ayant pas à sa disposition les professionnels nécessaires afin de gérer au mieux la situation. Mais également pour ce qui est de la demande en travailleurs qualifiés, à l'époque très peu présente dans la ville. Par conséquent, une partie importante de cette main d'œuvre est arrivée des villes voisines, ce qui a eu des répercussions importantes sur la population de Jacó. Cette main-d'œuvre qualifiée a été complétée par la main-d'œuvre non qualifiée, travaillant dans des secteurs comme la construction, en provenance pour la plupart du Nicaragua, et par des entrepreneurs arrivés à Jacó durant cette période de croissance.

L'analyse du cas de Jacó nous a permis de mesurer, sur le terrain, l'importance du cadre juridique et du plan d'aménagement dans l'évolution et la transformation d'un territoire. D'un côté, la ville n'aurait pu connaître le développement touristique et économique qui a caractérisé ces deux dernières décennies sans les conditions juridiques favorables présentes en amont. De l'autre, l'absence d'un projet concret et d'une vision à long terme a créé un terrain propice au développement désordonné de la ville, ce qui a eu des conséquences négatives importantes sur son territoire et sa population.

## Séparations spatiales

Une des hypothèses de ce travail supposait l'isolement des touristes, bénéficiant des services offerts par les complexes touristiques, et des migrants, y travaillant, par rapport à ce qu'on pourrait appeler la « réalité locale ». En effet, il existe à l'intérieur de Jacó une séparation spatiale des acteurs participant aux phénomènes touristiques et migratoires. Néanmoins, les critères à la base de cette démarcation ne sont pas exactement ceux que nous avons imaginé, le statut socio-économique étant le principal facteur de la distribution et de la séparation de la population dans l'espace. De manière générale, nous pouvons distinguer à Jacó les quartiers habités par les touristes et les locaux/migrants plus aisés des quartiers plus pauvres, où les touristes ne sont pas présents. La séparation spatiale qui se manifeste entre les migrants les plus riches et le plus pauvres, nous la retrouvons donc également au niveau de la population locale.

Il faut également prendre en compte une caractéristique importante de la ville : une partie non négligeable de ses habitants — qui vivait à Jacó déjà avant le boom touristique — vit aujourd'hui en dehors de cette dernière, dans les villages voisins, mais continue de travailler à Jacó. Il s'agit là aussi d'une migration, provoquée par les

transformations économiques qui ont accompagné le développement touristique de la ville. Il existe effectivement une séparation spatiale entre les touristes et une partie de la population locale : celle ayant migré dans les villages voisins, moins chers et plus tranquilles.

Nous pouvons par ailleurs observer d'autres types de séparation spatiale à l'intérieur de Jacó. Le premier consiste en la différenciation des lieux fréquentés par les divers acteurs de la ville. En effet, les déplacements des touristes se limitent au quartier où ils logent, au centre-ville et à la plage. Les lieux fréquentés par les migrants et les locaux plus pauvres se restreignent généralement au domicile, au travail et à l'église (ainsi qu'à d'autres petits déplacements, pour faire les courses ou amener les enfants à l'école). Les locaux et les migrants plus aisés sont les seuls ayant affirmé fréquenter « toute la ville », lors de l'étude.

Il existe un autre type de séparation plus marquée, une séparation qui est à la fois spatiale, économique et sociale, apparaissant comme une coupure, une fracture interne à la ville. Il s'agit de la présence de bidonvilles : les « precarios ». À l'intérieur de Jacó nous trouvons deux precarios, appelés *Barrio Copey* et *El Hueco* — « le trou » — où vivent isolés les locaux et surtout les migrants les plus pauvres, presque tous nicaraguayens. La plupart des habitants de ces quartiers travaillent pour le secteur touristique, que ce soit dans la construction, en tant que serveur ou agent d'entretien. Leur lieu de travail est le seul endroit où ils entrent en contact avec les touristes.

### **Drogue et prostitution : l'apparition de nouveaux marchés**

Une des raisons pour lesquelles Jacó est très connue à l'intérieur du Costa Rica est sa réputation de ville où tout est permis. Ici le développement dû au tourisme a deux visages : d'un côté il a apporté de l'emploi et du bien-être économique ; de l'autre la prostitution et la drogue. Ce type de marché est apparu à Jacó après la construction — au début des années 2000 — de la *Marina Los Sueños*, un complexe touristique de luxe situé à cinq kilomètres au nord-ouest de Jacó.

Le tourisme sexuel est aujourd'hui largement répandu dans la ville et il suffit de se promener dans certaines rues le soir pour se faire offrir de la cocaïne ou du viagra. En effet, ces deux marchés sont assez complémentaires : très souvent les clients des prostituées recherchent également ce type de produits et ces dernières savent où les rediriger.

D'un point de vue géographique, ce type de marché est généralement circonscrit autour d'un ou deux pôles principaux de la ville de Jacó, ce qui a contribué à rendre ce phénomène moins visible et donc « plus accepté ». Il s'agit effectivement d'une réalité qu'il est possible de ne pas voir lorsque l'on ne sort pas tard la nuit ou que l'on ne fréquente pas certains endroits.

La nationalité des prostituées peut varier selon les situations. Une partie d'entre elles — généralement rattachée à des réseaux de proxénétisme — provient de pays plus pauvres d'Amérique Centrale, tels que la République dominicaine ou le Nicaragua. Celles qui exercent cette activité de manière indépendante proviennent généralement de la Colombie et du Costa Rica.

### **La difficulté de classer les habitants selon leur statut**

Le travail de recherche était initialement basé sur la distinction entre ce que nous avons appelé la population locale, les migrants et les touristes. Or, nous nous sommes rapidement rendu compte que la réalité est beaucoup plus complexe.

Le terme de « population locale » est souvent employé dans les sciences sociales, mais il est rarement défini. Les catégories de « migrants » et de « touristes », malgré les définitions officielles des Nations Unies, apparaissent parfois trop restrictives et ne couvrent pas toutes les possibilités existantes. Par exemple, il peut y avoir des situations où ces différentes catégories se superposent. *Un migrant national ou international, après avoir vécu un certain temps dans un lieu, peut-il se considérer comme faisant partie de la population locale ? Et un touriste qui décide de rester plus longtemps que prévu dans le lieu de destination afin de travailler ou d'y passer sa retraite, se transforme-t-il en migrant ? À quel moment ?*

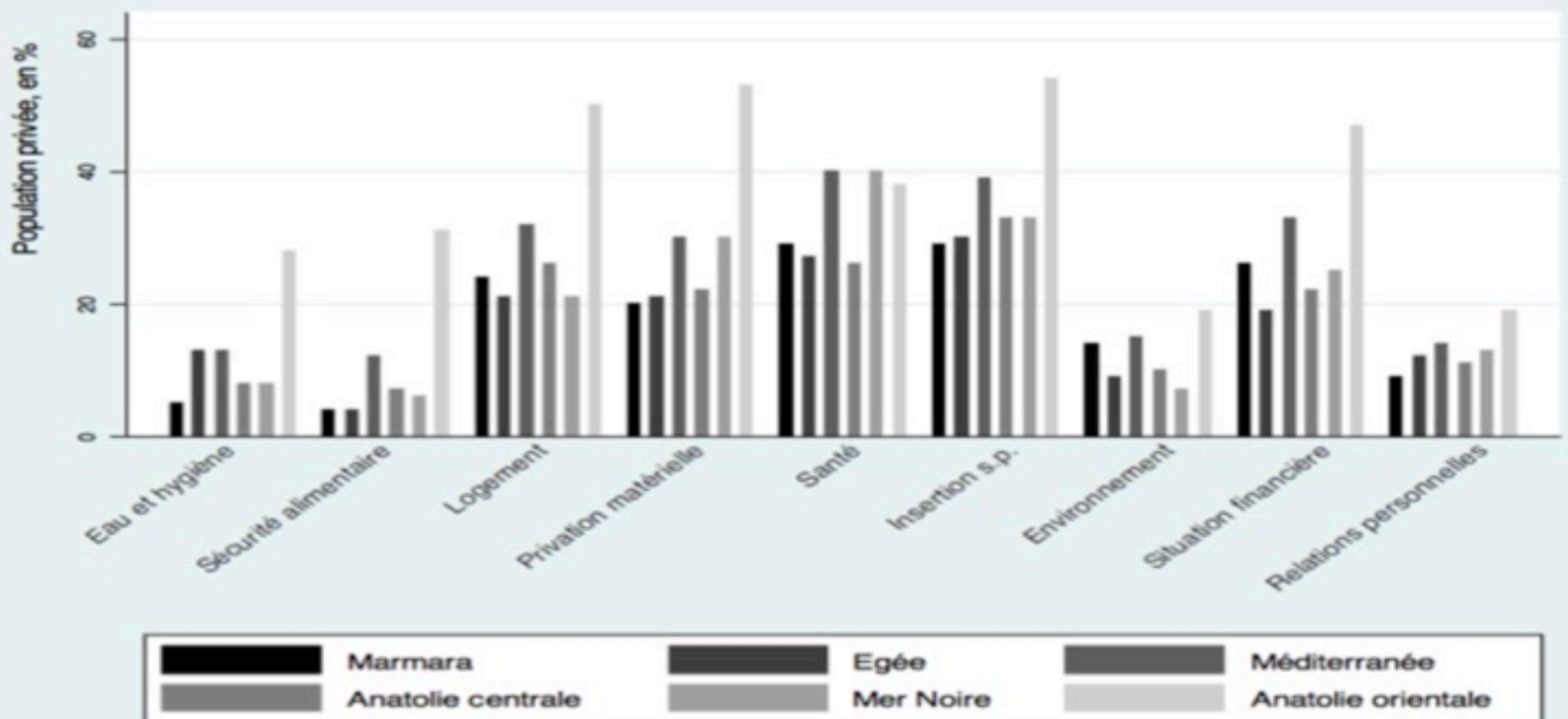
Il faut garder à l'esprit que souvent les personnes se trouvant dans ces configurations ne l'ont pas planifié à l'avance. Elles se trouvent confrontées à des opportunités qui vont, le cas échéant, les amener à changer de statut. D'où la difficulté ultérieure de cerner et définir ces différentes catégories : il s'agit de définitions statiques qui cherchent à appréhender des phénomènes qui sont dynamiques par excellence.

*Pour conclure, il serait essentiel d'élargir nos questionnements et de les expérimenter et comparer dans d'autres contextes. Les dynamiques étudiées sont-elles spécifiques au Costa Rica ou pouvons-nous les retrouver ailleurs ? Existe-t-il un modèle touristique costaricain particulier ? Et qu'en est-il des autres pays d'Amérique Centrale ? Quels autres types de lien peuvent entretenir les territoires, le tourisme et les migrations ? Quelles seraient les dynamiques spatiales qui en découleraient et avec quels acteurs ?*

### **Bibliographie**

- Courgeau D. (1988), *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale : migrations internes, mobilité temporaire, navettes*, Paris : Éditions de l'Institut national d'études démographiques.
- Dehoorne O. (2002), « Tourisme, travail, migration : interrelations et logiques mobilitaires », *Revue européenne des migrations internationales* 18 (1), 7–36.
- Honey M., Vargas E. et Durham W. H. (2010), *Impacto Del Turismo Relacionado Con El Desarrollo En La Costa Pacífica de Costa Rica. Informe Ejecutivo*, Stanford University : Center for Responsible Travel.
- Morales G., Abelardo S. K., Ortiz X., Díaz O. et Acuña G. (2011), *Trabajadores migrantes y megaproyectos en América Central*, San Salvador : PNUD.
- Williams A. M. et Hall C. M. (2000) « Tourism and Migration : New Relationships between Production and Consumption », *Tourism Geographies*, 2 (1), 5–27.

Contact : [tommaso.caldarini@gmail.com](mailto:tommaso.caldarini@gmail.com)



# *Pauvreté et inégalités économiques en Turquie : une lecture multidimensionnelle*

Yeliz Manço

# Pauvreté et inégalités économiques en Turquie : une lecture multidimensionnelle

*Yeliz Manço*

**La Turquie a connu d'importants changements macroéconomiques ces dernières années. Après la croissance volatile des années 90 et une grande contraction en 2001, l'économie turque a rencontré une croissance considérable de son PIB communément attribuée à des réformes structurelles, des politiques macroéconomiques et des conditions favorables sur les marchés internationaux (du moins jusqu'en 2008). Conjointement à l'augmentation du PIB, le revenu par habitant a également augmenté, triplant entre 2001 et 2012. Cette poussée de croissance a coïncidé avec des changements notables dans la distribution des revenus : la Turquie est l'un des rares pays de l'OCDE où les inégalités ont diminué parallèlement à la pauvreté dans les années 2000. Ce phénomène est aussi lié au fait que cette économie forte a facilité le financement des améliorations en matière de protection sociale et le budget consacré aux dépenses sociales a augmenté (Şeker et Jenkins, 2013). Cependant, si les inégalités ont baissé, elles restent néanmoins importantes. L'indice de Gini de la Turquie pour l'année 2012 est de 40 % et se situe derrière tous les pays de l'OCDE à l'exception du Mexique.**

Il est dès lors intéressant de se pencher sur les inégalités qui subsistent en matière de pauvreté entre différentes régions et différents sous-groupes de populations (hommes et femmes, population urbaine et population rurale) par l'utilisation d'une mesure multidimensionnelle de pauvreté qui dépasse en précision l'approche de revenu habituellement employée et évite une lecture uniquement monétaire. Les mesures multidimensionnelles permettent également de nuancer les résultats obtenus avec des approches classiques et y apportent des compléments d'informations, notamment en ce qui concerne les différentes composantes de la pauvreté (incidence, intensité, déficits et sévérité des privations), mais aussi sur la façon dont les différentes dimensions participent à la pauvreté pour chaque population.

Toutefois, une rapide revue de la littérature et de la presse syndicale en langue turque montre qu'il n'est pas aisé de répertorier une liste d'évidences empiriques qui fassent l'unanimité en matière de perception de la pauvreté par la population de Turquie, en dehors, bien entendu, des indicateurs communément considérés par les organisations internationales. Depuis une quinzaine d'années, l'inflation turque est

maintenue en dessous d'un niveau de 10 %, même si ce seuil vient d'être franchi en 2017. Les salaires ont considérablement augmenté tandis que le prix d'un grand nombre de biens technologiques a baissé. Ces phénomènes ont rendu un accès plus aisé à la consommation et il est devenu possible d'acheter à crédit. Ainsi, en 2015, pas moins de 56 millions de cartes de crédit étaient en circulation pour une population de 78 millions d'habitants, dont 27 % d'enfants, ce qui représente grosso modo une carte de crédit par individu de plus de 15 ans. Si l'expansion du crédit permet certes d'augmenter le niveau de revenu et d'accès aux biens, elle peut créer également des problèmes de remboursement de dettes, sans compter que ce phénomène empêche certains agents de sortir de la pauvreté en raison d'une mauvaise utilisation de ces crédits en créant ce que l'on peut appeler des « pauvres équipés », d'autant plus que le pays compte une proportion considérable de jeunes diplômés au chômage. Ainsi, la vulnérabilité économique pourrait être approchée par des indicateurs tels que le fait de ne pas être en emploi ou affilié à la sécurité sociale ; disposer d'un revenu individuel de moins de 410 TL (130 €) par mois, ce qui correspond au seuil de pauvreté turc pour 2013 ; ne pas disposer d'un diplôme d'études primaires ; etc. Enfin, il convient de répartir le pays en six territoires statistiques : Marmara (dont Istanbul), Égée, Anatolie centrale et orientale, Méditerranée, Mer noire. Des moyennes ont été calculées par région sur base d'une enquête effectuée par l'Institut de statistiques turc en 2013, auprès de plus de 10 000 ménages.

## Principaux constats

La figure recense le ratio de pauvreté par région selon diverses dimensions. L'Anatolie orientale (dont la partie kurde) est la plus défavorisée. Cela peut être mis en parallèle avec la forte présence des populations rurales. Le pourcentage de population privée y dépasse de loin celui des autres régions pour toutes les dimensions. La région Méditerranée, durement frappée par la crise actuelle du tourisme, semble également défavorisée : elle affiche le deuxième pourcentage le plus élevé de personnes privées pour toutes les dimensions. Les différences avec les autres régions sont toutefois beaucoup moins larges que pour l'Anatolie orientale. L'Anatolie centrale présente d'importants déficits et inégalités comparativement aux autres régions. Il semblerait que ses mesures de pauvreté relativement faibles dissimulent une réalité de grande pauvreté partagée par un nombre faible d'individus de cette région. L'échange de positions entre les deux régions médianes peut s'expliquer par ces déficits et sévérités des privations patents dans le centre de la Turquie. Ainsi, la pauvreté urbaine de l'Anatolie centrale s'apparente à celle de la région de Marmara ou de l'Égée, tandis que le niveau de la mesure de pauvreté rurale est similaire à la région méditerranéenne. Il semblerait que ce soit

l'importance de la ruralité qui explique le classement de mesures de pauvreté : près de 51 % de la population de la Mer noire est rurale, contre 38 % en Égée et 18 % en Marmara. La région Marmara est avantagée : elle se situe dans les plus faibles pourcentages de population privée pour chaque dimension, à l'exception des attributs « environnement » et « situation financière ». Une même constatation est établie pour la région de l'Égée, qui possède un taux relativement bas en comparaison des autres régions pour toutes les dimensions, sauf pour celle de l'eau et l'hygiène. D'après les données, il semblerait que seuls 23 % de la population ne subissent pas de privations, tandis que 3 % les cumulent toutes. En ce qui concerne la pauvreté féminine, elle est supérieure à la pauvreté des hommes pour toutes les régions. Les inégalités de genre ont tendance à se renforcer lorsque la pauvreté augmente. On remarque en effet qu'elles sont plus grandes en Anatolie orientale et encore plus faible à l'ouest. On observe que la variable « accès à l'eau » et « salle d'hygiène » corrèle de manière importante la pauvreté, ainsi que la variable « sécurité alimentaire ». Ces deux dimensions primaires sont responsables à peu près de 40 % de la mesure de la pauvreté en Turquie ; elles sont suivies par la dimension « privation matérielle ».

### **Des inégalités multiples**

Les résultats montrent l'existence de problèmes d'inégalité entre les différents sous-groupes de population en Turquie. Ce phénomène avait déjà été constaté par d'autres recherches : la plupart des auteurs qui montrent un déclin de la pauvreté turque indiquent également que, si les mesures de pauvreté ont baissé dans les deux dernières décennies, cette baisse ne s'est pas réalisée de manière égale pour toutes les populations (Güloğlu et coll., 2012). Ces inégalités sont de trois types : *la première concerne les inégalités de pauvreté entre les zones rurales et urbaines*. Ce phénomène est également démontré par de nombreuses recherches sur la pauvreté turque qui indiquent entre autres que la population rurale fait face à un manque d'accès à la terre et à l'eau (infrastructures d'assainissement), un capital humain plus faible, une natalité élevée, moins d'actifs financiers et un moindre capital social (Karadağ, 2013 ; Saatçi et Akpınar, 2007 ; Zacharias et coll., 2014). Ceci peut être une clé en matière de politiques publiques de lutte contre la pauvreté. *Deuxièmement, les femmes sont plus susceptibles d'être pauvres*. Ceci semble être en partie liée à l'inégalité des privations observée entre hommes et femmes pour la dimension insertion socioprofessionnelle, ce qui rejoint certaines observations de la littérature (Dayioğlu et Başlevent, 2006). Enfin, *le troisième type d'inégalité souligne une différence de pauvreté entre la Turquie occidentale riche, des régions centrales moyennement riches et les parties orientales pauvres*. Saatçi et Akpınar (2007) et Betti et coll. (2013) soulignent des revenus nettement inférieurs à l'est et

au bord de la Mer noire, en comparaison avec l'ouest du pays. Ils soulignent par ailleurs les inégalités d'accès aux soins et à l'éducation dont souffrent les populations dans certaines régions de l'Anatolie orientale. Pour Karadağ (2013), la part du revenu consacrée à l'alimentation est beaucoup plus importante à l'est de la Turquie qu'à Istanbul, ce qui laisse suggérer des revenus plus faibles et une capacité d'acquisition d'autres biens moins aisée. Les résultats révèlent qu'une pauvreté régionale plus grande a tendance à être accompagnée de plus fortes inégalités de genre (Saatçi et Akpınar, 2007) : les femmes ont de plus grands risques d'être non éduquées, de ne pas travailler et d'être exposées plus intensément aux effets de la pauvreté de manière générale, quand le milieu dont elles proviennent est pauvre. Par ailleurs, Zacharias et coll. (2014) montrent également que les inégalités de genre sont plus marquées en population rurale.

Il semble que la répartition des zones urbaines et rurales soit une des clés qui expliquent les différences de pauvreté régionales. En effet, les trois plus grandes villes de Turquie (Istanbul, Ankara et Izmir) sont toutes trois situées respectivement en Marmara, Anatolie centrale et Égée, et donc les trois régions les plus riches. Ces trois agglomérations représentent à elles seules plus de 30 % de la population et présentent des niveaux de pauvreté très similaires. Cependant, si les populations rurales de l'ouest de la Turquie bénéficient des dynamismes économiques des villes, ceci n'est pas le cas pour les régions rurales au centre du pays. La principale hypothèse explicative émise est que les densités de population dans les régions côtières sont plus importantes, ce qui rapproche les populations urbaines et rurales et facilite les échanges, mais aussi l'installation d'infrastructures publiques. De plus, ces régions tirent (ou tiraient avant la crise des attentats) avantage d'un fort tourisme, qui crée de l'emploi faiblement qualifié et tend à rapprocher les populations rurales, souvent moins éduquées, des zones urbanisées. Ceci n'est pas le cas pour la capitale Ankara, où la majorité des offres d'emploi nécessitent certaines qualifications. Enfin, les terres arables des régions Marmara et Égée permettent de cultiver des productions à haute valeur ajoutée (tabac, vignes, fruits) alors que les terres d'Anatolie centrale sont moins fertiles et le climat y est moins avantageux. La pauvreté rurale du centre anatolien se dilue néanmoins dans les mesures, car la proportion de citoyens dans cette région est grande (76 %), en comparaison à celle de la Mer noire (49 %) ou celle de l'Anatolie orientale (52 %).

La proportion de la ruralité n'est cependant pas suffisante pour déchiffrer les inégalités régionales. En effet, elle n'explique ni la pauvreté multidimensionnelle de la région méditerranéenne (plus de 70 % de citoyens) ni l'incroyable taux de pauvreté de l'est de la Turquie, qui est une des régions les plus rurales certes, mais pas plus rurale que la Mer noire. Une première explication de cette pauvreté, plus incidente et plus intense que dans le reste du pays, est la position géographique de la région qui n'est pas propice aux investissements économiques. L'Anatolie orientale est en effet

très éloignée des centres industriels, financiers, économiques et culturels turcs. Elle ne bénéficie pas non plus de ports maritimes et son infrastructure routière est parmi les moins denses du pays. De plus, elle est relativement proche de zones en conflit (Irak, Syrie) et connaît de très graves tensions entre la population kurde et les forces de l'ordre. Aussi, une deuxième explication concernerait des phénomènes de discrimination. Force est de constater que l'Anatolie orientale est en grande partie peuplée par des minorités (dont la grande majorité des Kurdes de Turquie qui vivent dans cette région, et y représentent plus de 75 % de la population). La pauvreté de l'Anatolie orientale pourrait trouver son origine dans des phénomènes de désinvestissement public depuis la création de la république, nonobstant du fait que cette partie du pays vit dans un état permanent de guerre larvée depuis le milieu des années 80. Il est très probable également que ces faits se renforcent l'un l'autre, et contribuent à former un cercle vicieux. Quelles que soient les raisons de ce constat, il est intéressant de le lier avec les incidents récents de l'actualité turque. Il permet en effet d'éclairer certains enjeux de la guerre réanimée contre le PKK ces deux dernières années.

En ce qui concerne la pauvreté méditerranéenne, cette région est également plutôt peuplée de minorités à l'est. Cependant, à l'instar de l'Égée, l'ouest est une région touristique. De plus, sa population vit principalement dans les villes. Le fait qu'elle soit la deuxième région la plus pauvre est donc étonnant. Ce résultat concorde avec celui de Betti et coll. (2013) et questionne le réel apport économique du secteur touristique sur la richesse des habitants ; cela souligne l'éventuelle utilité de redéfinir celui-ci de façon à ce qu'il profite pleinement aux populations locales. De plus, le fait que la pauvreté soit plus incidente en Méditerranée, mais présente des déficits et des sévérités moins larges qu'ailleurs relève peut-être de systèmes de redistribution ou réseaux d'entraide différents dans cette région.

Il serait intéressant de se pencher plus spécifiquement sur la pauvreté de la Turquie centrale afin de déterminer les causes de telles divergences de résultats. Selon Karadağ (2013), les fiefs des principaux fondateurs du régime actuel (AKP), en place depuis 2002, se situent dans les régions de la Mer noire et du centre anatolien. Il n'est pas exclu d'imaginer que via les municipalités locales et les investissements publics, les populations ont bénéficié dans ces régions d'avantages et d'enrichissements plus rapides qu'ailleurs ces dernières années : on voit que la part de revenu consacré à l'alimentation diminue de façon beaucoup plus importante dans ces deux régions entre 2005 et 2009.

## Conclusion

*En conclusion*, nos principaux résultats montrent une inégalité toujours bien vivace en Turquie. Ce constat souligne la nécessité d'interventions étatiques ciblées sur des populations particulières. Des actions devraient être menées afin de surmonter la pauvreté dans les zones rurales. L'amélioration des infrastructures de canalisations et d'assainissement de l'eau constitue une des pistes de réflexion. En ce qui concerne les femmes, des politiques sociales qui permettraient à celles-ci d'accéder plus facilement à un revenu, grâce au marché de l'emploi par exemple, pourraient être envisagées (éducation, aide à l'emploi ou à la création de commerces, mise à disposition de crèches, allocations familiales...), et ce, principalement en zone rurale. Les inégalités régionales démontrent aussi la nécessité de mise en place d'actions drastiques pour dynamiser l'est de la Turquie et offrir à cette population des conditions de vie similaires au reste de la population turque. Cet aspect est directement lié à la stabilité politique du pays et pose la question des vrais desseins du gouvernement en place depuis quinze ans. La recherche souligne encore la pauvreté de la région méditerranéenne. Ce résultat surprenant interroge la réelle plus-value du tourisme sur l'économie locale d'un pays émergeant comme la Turquie.

## Bibliographie

- Betti G., Çalık G. et Karakaş M. (2013), « Multidimensional and fuzzy measures of poverty and inequality in Turkey at National and Regional Level », *Poverty and Social Exclusion around the Mediterranean Sea*, New York : Springer, 89-108.
- Dayıoğlu M. et Başlevent C. (2006), *Female employment, earnings inequality and household well-being : the case of urban Turkey*, présenté à la 13<sup>e</sup> conférence annuelle du Forum de Recherche Economique (ERF), du 16 au 18 décembre au Koweït.
- Güloğlu T., Aydın K. et Güloğlu F. K. (2012), « Relative Poverty in Turkey between 1994 and 2006 », *Economics and Management*, 17(1), 163-175.
- Karadağ M. A. (2013), *Recent developments in poverty measurement in Turkey*, présenté au Séminaire « The way forward in poverty measurement » organisé par la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies dans le cadre de la conférence des statisticiens européens du 2 au 4 décembre à Genève.
- Saatçi E. et Akpınar E. (2007), « Assessing poverty and related factors in Turkey », *Croatian Medical Journal*, 48(5), 628-635.
- Şeker S. D. et Jenkins S. P. (2013), « Poverty trends in Turkey », *IZA Discussion Paper*, no. 7823.
- Zacharias A., Masterson T. et Memiş E. (2014), « Time deficits and poverty : the Levy Institute measure of time and consumption poverty for Turkey », *Ekonomik Yaklaşım*, 25(91), 1-28.

VIENT DE PARAÎTRE

# L'APPORT DE L'AUTRE

## Dépasser la peur des migrants

*Sous la coordination de Altay Manço,  
Saïd Ouled El Bey et Spyros Amoranitis*

Dans la collection « **Compétences interculturelles** »  
des éditions de **L'Harmattan, Paris**

Cet ouvrage se veut être un outil pédagogique pour tout lecteur qui souhaiterait approfondir la question de l'apport socio-économique, culturel et politique des migrations en Belgique et en Europe. Il est construit de manière à lire les migrations par différents prismes dont les interconnexions sont importantes : le logement, l'emploi, l'enseignement, la démographie, le vivre-ensemble, l'histoire, le religieux, la participation citoyenne et politique, mais aussi la criminalité. Nous rendons compte de la migration comme d'un atout mal exploité par certaines politiques mises en place — ou justement non mises en œuvre —, mal expliqué et, par conséquent, mal compris par une partie importante des citoyens. *La question ne touche pas tant ce qu'apportent les migrants dans leur ensemble — et encore moins individuellement — que comment notre société, dont les migrants et leurs descendants font partie intégrante, peut permettre à tout un chacun de valoriser ses potentialités.*

**ISBN : 978-2-343-11632-7 • avril 2017 • 214 pages**



**MADE IN CRISIS**

COLLOQUE

**L'APPORT DES MIGRANTS EN QUESTION : CONSTATS ET ENJEUX**

**FAUT-IL AVOIR PEUR DE L'AUTRE ?**

**23.05.17**

CITÉ MIROIR  
PLACE XAVIER NEUJEAN, 22  
4000 LIÈGE

**9.00-16.30**

INFORMATION ET INSCRIPTION :  
[diversite@cripel.be](mailto:diversite@cripel.be)

Le CRIPEL et l'IRFAM, en collaboration avec les Centres Régionaux d'Intégration et le Consortium Diversité Wallonie, ont le plaisir de vous inviter au colloque « *L'apport des migrants en question : constats et enjeux. Faut-il avoir peur de l'Autre ?* »

Cet événement aura lieu le 23 mai 2017 de 9 h à 16 h 30 à Liège, à la Cité Miroir (Place Xavier Neujean, 22 - 4000 Liège).

Il est destiné à un public qui souhaite s'informer et s'interroger autour de deux questions complémentaires : « *comment mieux valoriser les apports de l'autre* » et « *comment dépasser la peur de l'autre ?* » Les interventions soulèveront la question de l'apport socio-économique, culturel et politique des migrations en Belgique et en Europe. Il s'agit de comprendre les migrations par différents prismes dont les interconnexions sont importantes : le logement, l'emploi, l'enseignement, la démographie, le vivre-ensemble, l'histoire, le religieux, la participation citoyenne et politique.

Ce colloque permettra d'introduire l'ouvrage de l'IRFAM « *L'apport de l'Autre — Dépasser la peur des migrants* » (aux éditions de L'Harmattan) ainsi que la campagne de sensibilisation « *Diversité en Wallonie* » afin de promouvoir la gestion de la diversité en ressources humaines.

Suivez les détails sur Facebook :

<https://www.facebook.com/events/401556470205944>

Si vous souhaitez vous inscrire ou que vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter [diversite@cripel.be](mailto:diversite@cripel.be).

L'entrée est gratuite et le livre sera disponible pour les participants, mais l'inscription est obligatoire.

[www.diversitewallonie.be](http://www.diversitewallonie.be)





## L'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations

*propose ses principales publications de ces  
cinq dernières années sur son site :*

<http://irfam.org/upload/etudes/tableau.php>

### Parutions récentes



Sous la direction de  
Joseph Gervais

## Les familles africaines et le mythe de l'Occident

*Destins migratoires singuliers*



Préface d'Alay Manzo



L'Harmattan

Compétences Interculturelles

Sous la direction de  
Suzanne Aguiar et David Dubouche

## La Turquie et l'Europe

*Une évolution en construction*



L'Harmattan

Compétences Interculturelles

Alay Manzo (dir.)

## Pratiques pour une école inclusive Agir ensemble



L'Harmattan

Compétences Interculturelles

Brigitte Tison

## Identités, codes et valeurs en Chine



L'Harmattan

Compétences Interculturelles

Sous la direction de  
Alay Manzo et Clémence Anchenbrosch

## Migrants solidaires, destins jumelés ?

*Pratiques et coopérations transnationales*



L'Harmattan

Compétences Interculturelles

Sous la direction de  
Michèle Vitz LAAROUSSE

## Dynamiques familiales, socio-juridiques et citoyennes dans la migration

*Regards entrelacés « Nord-Sud »  
sur les réseaux transnationaux*



L'Harmattan

Compétences Interculturelles

Sous la direction de  
Brigitte Tison

## L'ADOPTION À L'INTERNATIONAL Un état des lieux en France



L'Harmattan

Compétences Interculturelles

Andrea Gerstnerová

## TEMPS DE CRISE ET VIE ASSOCIATIVE

*Migrants de l'Afrique subsaharienne et des Balkans en Europe*

Préface de Sylvain Bessé



L'Harmattan

Compétences Interculturelles